

Image not found or type unknown



Demande de reprise de tutelle concernant un handicapé

Par **kikimack**, le **07/03/2011** à **17:25**

Bonjour,
Famille d'accueil depuis 18 ans d'un enfant myopathe, mis sous tutelle par le centre de rééducation où il est placé, je souhaite savoir quelles démarches je peux accomplir afin de récupérer la tutelle.
Ceci afin de pouvoir exactement ce qu'il demande pour le centre et la maison où il vient régulièrement. (tutelle gérée par l'Association tutélaire de Lozère près du centre où il est placé)
Merci par avance pour votre réponse